

Commission Nationale Arbitre Softball (CNAS) Gestionnaire par intérim : Aina Rajohnson (CTN)

Objet : Bulletin CNAS n° 2022S23

Date : 14/09/2022

Sont destinataires de ce 23^{ème} bulletin 2022 tous les acteurs de l'arbitrage softball (arbitres licenciés en 2022 titulaires d'un diplôme fédéral d'arbitre softball, ligues -invitées à faire suivre aux clubs- et clubs engagés en championnat national de softball.

Les bulletins précédents sont accessibles sur [la page Commission Arbitrage Softball](#) du site fédéral est actualisée, ainsi que les liens vers les webinaires de pré-saison, les textes réglementaires et les documents utiles.

En l'absence de membres, l'intérim de la gestion de la CNAS est assuré par la DTN pour la saison 2022. Cela est transitoire.

Il est essentiel que les acteur.rice.s de l'arbitrage Softball prennent progressivement le relais et s'y impliquent. Quelques-uns ont fait savoir qu'ils étaient disposés à aider à son fonctionnement. **Être en nombre permettra de se répartir les tâches à hauteur du temps que chacun peut y consacrer et des compétences maîtrisées.** La DTN fera en sorte que la transition soit la plus constructive et la plus efficiente possible.

Pour toute information :

appeler le 06 08 09 98 66 ou en envoyer un courriel à aina.rajohnson@ffbs.fr

Sommaire

1. Open de France Softball 12U
 2. Principes de la mécanique à 2 softball
 3. Rappel règles : « validation d'une rencontre suspendue »
 4. Disponibilités arbitres (sondage)
 5. Calendriers & Résultats D1
 6. Assignations D1 (phases finales)
 7. Recours
- Annexe 1** – Assignations D1
Annexe 2 – Rappel règles (articles in-extenso)



Crédit photo : Glenn GERVOT

1. Open de France Softball 12U

Ci-après, les officiels engagés par les quatre équipes qui se rencontreront à l'Open de France de Softball 12U les 1 et 2 octobre au Thillay :

Équipe	Arbitre Scoreur	Grade
BCF - Paris	Julie THUDIN Nadia DOZOVA	ARS SF2
Pharaons - Evry-Courcouronnes	Chiarra ENRIONE THORRAND Emma LIMINIER	AF1 SF1
Grizzlys - Grenoble	Robin LETHIECQ Laétitia ODIN	AF1 SF1
Ligue Normandie	Jean-Claude LOPEZ de EGUILAZ Marie-Thérèse VERMOREL	ARS SF1

Soazik KLEIN y sera directrice du scorage et statisticienne et Aina RAJOHNSON commissaire technique et superviseur des arbitres.

La mécanique à deux sera utilisée (cf. point suivant).

2. Principes de la mécanique à 2 softball

Généralités

La mécanique organise les responsabilités et les déplacements des arbitres sur chaque jeu.

Positionnement

Le meilleur positionnement de l'arbitre est celui qui permet de garder le jeu devant soi. Pour ce faire il y a quatre éléments que l'arbitre doit garder dans son champ de vision :

- **La balle**
- **Le joueur défensif qui réalise le jeu**
- **Le frappeur-coureur ou le coureur**
- **Les bases ou la zone où elles se trouvent**

Responsabilités et déplacements

Aux quatre éléments de positionnement précédents s'ajoutent des principes liés aux espaces, aux coureurs et à la trajectoire de la balle. Pour la mécanique à 2 :

- **Bases**
 - marbre et 3ème base pour arbitre de plaque,
 - 1ère et 2ème bases pour arbitre de base,
 - avec 4 exceptions (FC va en 3ème, jeu dans le champ intérieur, vol de la 3ème base, non-respect de la mécanique).
- **Champ intérieur/champ extérieur**
 - balle dans le champ intérieur, arbitre de base « reste » à l'extérieur des bases et s'y déplace,
 - balle au champ extérieur, arbitre de base « rentre » pour se positionner à l'intérieur des bases.
- **Coureur le plus avancé**
 - arbitre de base se positionne par rapport au coureur le plus avancé.
- **Attrapés de volée**
 - tous appelés par l'arbitre de plaque.

Ce qu'il faut garder à l'esprit...

Quelle que soit la mécanique utilisée, les arbitres doivent couvrir tous les jeux et surveiller « tags », obstruction, interférence, bases touchées, dépassement, balle bloquée, etc.

Outils

- [Mécanique à 2 arbitres \(Fr\) WBSC mai 2017](#)
- [Mécanique à 2 arbitres \(En\) WBSC mars 2020](#)

3. Rappel règles : « validation d'une rencontre suspendue »

Les conditions météorologiques ou l'obscurité, entre autres, peuvent contraindre l'arbitre à suspendre une rencontre provisoirement ou définitivement. Dès lors, selon la situation au moment de la suspension définitive, l'arbitre peut valider la rencontre et déclarer un gagnant, ou acter qu'elle sera à rejouer avec modification possible de l'alignement initial. D'où l'intérêt de rappeler ce qu'est une suspension et les modalités pour valider une rencontre en Softball (qui diffère de celles régissant le Baseball).

L'architecture du traitement est la suivante :

Situation (ce qu'il se passe)

Règles 2018-2021 (référence des articles utilisés, le développement in-extenso est en annexe)

Principes généraux (ce qu'il faut garder à l'esprit)

Éléments de décision (ce que l'arbitre prend en compte)

Conséquence(s) (ce qui résulte de l'application des règles)

3.1. Suspension

Situation

L'arbitre du fait des conditions météorologique, de l'obscurité, d'un incendie, de la panique ou de toute autre cause qui met les spectateurs ou les joueurs en danger interrompt la rencontre.

Règles

- 1.1.10 Time (*1.1.10 Time*)
- 1.2.1.c Rencontre réglementaire (*1.2.1.c Regulation game*)
- 3.6.7 Suspension du jeu (*3.6.7 Suspension of play*)

Principes généraux

En dehors de règles de jeu imposant de déclarer la balle morte, dès lors que l'arbitre l'estime nécessaire il peut suspendre le jeu (nettoyage du marbre, autorisation d'une conférence offensive ou défensive, terrain impraticable, obscurité, danger imminent, ...) en appelant un « Time ». Mais il ne peut le faire qu'une fois que toutes les actions de jeux de l'une ou l'autre équipe sont terminées, excepté en cas de blessure grave (joueur en danger selon le jugement de l'arbitre). Dans ce cas exceptionnel l'arbitre peut attribuer au(x) coureur(s) la ou les bases qu'il(s) aurai(en)t atteintes selon son jugement si la blessure n'avait pas eu lieu.

L'arbitre à l'autorité pour interrompre une rencontre à tout moment. Lorsque les conditions de jeu ne permettent plus une pratique en sécurité, l'arbitre peut suspendre le match puis décider de sa reprise, de nouvelles suspensions et reprises successives et/ou de la suspension définitive de la rencontre.

Éléments de décision

Pour asseoir sa décision, l'arbitre en chef se basera sur :

- un danger potentiel,
- l'état du terrain (et la possibilité de le remettre en état),
- l'évolution météorologique (pluie, orages, ...),
- la visibilité (faible luminosité, crépuscule, brouillard, panne d'éclairage, ...)
- ou toute cause qu'il juge néfaste au déroulement de la rencontre en sécurité.

Conséquences

Selon la situation

- soit la rencontre est temporairement suspendue pendant une durée déterminée par l'arbitre, puis reprend jusqu'à son terme (des suspensions intermédiaires restant possibles autant de fois que nécessaire) ;
- soit la rencontre est définitivement suspendue dans le cas où l'arbitre statue qu'elle ne peut reprendre.

Dès lors qu'elle est définitivement suspendue la rencontre peut avoir l'un des trois statuts suivants (développés dans la partie 2.2 de ce bulletin) :

- la rencontre est réglementaire (elle peut être validée)
- la rencontre est nulle réglementaire (elle est à rejouer)
- la rencontre n'est pas réglementaire (elle est à rejouer)

3.2. Validation d'une rencontre suspendue

Situation

L'arbitre suspend définitivement la rencontre.

Règles

- 1.2.1 Rencontre réglementaire (*1.2.1 Regulation game*)
1.2.1.c, 1.2.1.d, 1.2.1.f
- 1.2.7 Équipe gagnante (*1.2.7 Winner of the game*)
1.2.7.a

Principes généraux

La suspension d'une rencontre n'est pas contestable car basée sur un jugement de l'arbitre (praticabilité du terrain, visibilité, mise en danger, ...).

Une rencontre interrompue par l'arbitre doit être déclarée :

- Réglementaire si 5 manches complètes ou plus ont été jouées, ou si l'équipe recevante a marqué plus de points que l'équipe adverse en 5 manches ou plus, ou lorsque la règle des points d'écart est invoquée.
- Nulle réglementaire lorsque le score est à égalité quand le jeu est interrompu à la fin de 5 manches complètes ou plus, ou si l'équipe recevante a marqué le même nombre de points que l'équipe visiteuse au cours de la manche incomplète.

Éléments de décision

Pour asseoir sa décision, l'arbitre en chef se basera sur :

- le nombre de manches complètes (moins de 5, 5 ou plus)
- le score au moment de l'interruption si la manche est incomplète (égalité, recevant mène ou pas)

Conséquences (statut de la rencontre, validation ou report)

Le nombre de manches complètes détermine le statut potentiel de la rencontre :

- Si moins de 5 manches complètes la rencontre est non réglementaire
- Si 5 manches ou plus complètes la rencontre est réglementaire ou nulle réglementaire en fonction du score.

Le score permet de déclarer un vainqueur ou la rencontre nulle réglementaire.

Dans son rapport de match, l'arbitre précise le motif de suspension de la rencontre, précise le statut de la rencontre (réglementaire, nulle réglementaire ou non réglementaire) et le cas échéant l'application de l'article 1.2.7.a pour désigner le gagnant.

Le résultat d'une rencontre réglementaire interrompue est le score de la fin de la dernière manche complète. Sauf si l'équipe recevante a marqué plus de point que l'équipe visiteuse dans la manche incomplète. Dans ce cas le résultat est le score prenant en compte les points inscrits au cours de la manche incomplète.

Une rencontre interrompue est à rejouer depuis le début (avec possibilité de modifier l'alignement initial) lorsqu'elle est nulle réglementaire ou n'est pas réglementaire.

En résumé

Moment de l'interruption	Si recevant perd	Si égalité	Si recevant mène
Si moins de 5 manches	match à rejouer ⁽¹⁾	match à rejouer ⁽¹⁾	match à rejouer ⁽¹⁾
Si 5 manches complètes	perdant ⁽³⁾	match à rejouer ⁽²⁾	gagnant ⁽³⁾
Si 6 ^{ème} manche en cours	score manche 5 ⁽⁴⁾		gagnant ⁽³⁾
Si 6 manches complètes	perdant ⁽³⁾		gagnant ⁽³⁾
Si 7 ^{ème} manche en cours	score manche 6 ⁽⁴⁾		gagnant ⁽³⁾
La même logique s'applique si l'interruption a lieu en extra-inning			

⁽¹⁾ Rencontre non réglementaire, à rejouer (alignement initial peut être modifié).

⁽²⁾ Rencontre nulle réglementaire, à rejouer (alignement initial peut être modifié).

⁽³⁾ Rencontre réglementaire, le score final entériné par l'arbitre est celui au moment de l'interruption.

⁽⁴⁾ Rencontre réglementaire, le score final entériné par l'arbitre est celui à la fin de la dernière manche complète, en faveur de l'une ou l'autre équipe.

4. Disponibilité arbitres

Afin d'optimiser les assignations **pour les 15 et 16 octobre**, **les arbitres** ayant officié en D1 Softball cette saison **sont priés de renseigner rapidement** s'ils ne l'ont déjà fait ou pour mise à jour (disponible, incertain, indisponible)

[le sondage en ligne dédié en cliquant ici](#)

5. Calendriers & Résultats D1

Les résultats des championnats D1 Softball sont sur le site fédéral :



6. Assignations D1

Finale D1 masculine

Les rencontres de la finale de D1 masculine seront arbitrées en mécanique à trois.

En annexe, les **assignations des arbitres**, ayant valeur de **convocation pour les arbitres concernés**, pour la **finale de championnat D1 Softball Masculin** les 24 et 25 septembre 2022.

Finales D1 féminine

Repoussées aux 15 et 16 octobre, les rencontres de la petite finale et de la finale de D1 féminine seront arbitrées en mécanique à deux ou à trois selon les lieux et le nombre d'arbitres disponibles.

Demi-finales D1 féminine et Poule basse D1 féminine

Les rencontres seront arbitrées en mécanique à deux.

En annexe, les **assignations des arbitres**, ayant valeur de **convocation pour les arbitres concernés**, pour les **demi-finales et la poule basse de championnat D1 Softball Féminin** les 17 et 18 septembre 2022.

Recours

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, **les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral** dans les conditions définies par ce dernier.

Le Règlement Intérieur modifié par l'assemblée générale du 19 mars 2022 est consultable à l'adresse suivante (l'article 86 est pages 37 & 38) :

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf>.

Prochain bulletin, mercredi 21 septembre

Annexe 1 – Assignations D1



SOFTBALL D1 Féminin

ASSIGNATIONS ARBITRES

V7.1 maj. 15/09/22

Pas de solution actuellement
Rechercher d'une alternative
Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
arbitre assigné en l'attente
en attente confirmée

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
sam 17/09/22	Evry-Courcouronnes	1/2 F.		17h00	22D1F 57	Evry-Courcouronnes	Grenoble	MAYS Francois	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	Attention! Play ball reculé à 17h00
dim 18/09/22	Evry-Courcouronnes	1/2 F.		11h00	22D1F 58	Grenoble	Evry-Courcouronnes	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	MAYS Francois	Nuitée et repas du samedi soir pour LOPEZ DE EGUILAZ J.C.
dim 18/09/22	Evry-Courcouronnes	1/2 F.		14h00	22D1F 59	Evry-Courcouronnes	Grenoble	MAYS Francois	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	Si nécessaire
sam 17/09/22	St Raphael	1/2 F.		15h00	22D1F 60	St Raphaël	Clapiers-Jacou	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	nuitée au CREPS et repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas et LAUDANI Giuseppe (nuitée+pdj directement facturés à la FFBS)
dim 18/09/22	St Raphael	1/2 F.		11h00	22D1F 61	Clapiers-Jacou	St Raphaël	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	
dim 18/09/22	St Raphael	1/2 F.		14h00	22D1F 62	St Raphaël	Clapiers-Jacou	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	Si nécessaire
sam 17/09/22	Le Thillay	PB		11h00	22D1F 63	Pessac	BAT Paris	RAJOHNSON Aina	MAYS Francois	ATTENTION! Orde et horaires modifiés, match 3 pourra être avancé
sam 17/09/22	Le Thillay	PB		14h00	22D1F 64	BCF Paris	Nice	RAJOHNSON Aina	TALLARD Elisabeth	Nuitée et repas du vendredi, samedi et dimanche soir pour RAJOHNSON Aina
sam 17/09/22	Le Thillay	PB		16h45	22D1F 65	Gagnant 63	Gagnant 64	TALLARD Elisabeth	RAJOHNSON Aina	Nuitée et repas du samedi soir pour TALLARD Elisabeth
dim 18/09/22	Le Thillay	PB		09h00	22D1F 66	Perdant 63	Perdant 64	RAJOHNSON Aina	TALLARD Elisabeth	MAYS François bascule l'après midi sur Evry-Courcouronnes
dim 18/09/22	Le Thillay	PB		11h30	22D1F 67	Perdant 65	Gagnant 66	TALLARD Elisabeth	RAJOHNSON Aina	Sous réserve de la disponibilité et l'accord des joueuses/arbitres, il sera possible sur site de modifier des assignations du dimanche.
dim 18/09/22	Le Thillay	PB		14h00	22D1F 68	Gagnant 65	Gagnant 67	RAJOHNSON Aina	TALLARD Elisabeth	
sam 15/10/22	Selon 1/2 finales	Finale		15h00	22D1F 69					Nouvelles dates
dim 16/10/22	Selon 1/2 finales	Finale		11h00	22D1F 70					
dim 16/10/22	Selon 1/2 finales	Finale		14h00	22D1F 71					Si nécessaire
sam 15/10/22	Selon 1/2 finales	Petite F.		15h00	22D1F 72					Nouvelles dates
dim 16/10/22	Selon 1/2 finales	Petite F.		11h00	22D1F 73					
dim 16/10/22	Selon 1/2 finales	Petite F.		14h00	22D1F 74					Si nécessaire



SOFTBALL D1 Masculin

ASSIGNATIONS ARBITRES

V7.0 maj. 14/09/22

Pas de solution actuellement
Recherche d'une alternative
Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
arbitre assigné en l'attente
en attente confirmée par l'arbitre

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
sam 24/09/22	Montpellier	Finale		14h00	22D1M 81	Montpellier	Clapiers-Jacou	ROUX Nicolas	SAUVAGE Florence	CRULLI Nicolas (mécanique à 3)
dim 25/09/22	Montpellier	Finale		11h00	22D1M 82	Clapiers-Jacou	Montpellier	SAUVAGE Florence	CRULLI Nicolas	ROUX Nicolas (mécanique à 3)
dim 25/09/22	Montpellier	Finale		14h00	22D1M 83	Montpellier	Clapiers-Jacou	CRULLI Nicolas	ROUX Nicolas	SAUVAGE Florence (mécanique à 3)

rencontres 22D1M 82 et D1M 83 si nécessaire

nuitée et repas du samedi soir pour les 3 arbitres si rencontre(s) du dimanche nécessaire(s)

Annexe 2 – Rappel règles (articles in-extenso)

Règles de référence pour la saison 2022 :

Règles de jeu 2018-2021

Légende :

Référence article [traduction FFBS](#) en français (article [version originale WBSC](#) en anglais - 01/03/2022)

Développement de l'article

Article original en anglais

Règles : Suspension du jeu et rencontre interrompue

1.1.10 Time (*temps mort, suspension de jeu, arrêt de jeu*)

"Time" est le terme utilisé par l'arbitre pour ordonner la suspension du jeu au cours d'une rencontre. Pendant laquelle la balle est morte.

1.1.10 Time

The term used by an Umpire to order the suspension of play in a game. During time the ball is dead.

1.2.1 Rencontre réglementaire

Une rencontre réglementaire se compose de sept manches, à l'exception des cas suivants :

[...]

- c) Une rencontre interrompue par l'arbitre doit être déclarée réglementaire si cinq manches complètes ou plus ont été jouées, ou si l'équipe recevante a marqué plus de points que l'équipe adverse en cinq manches ou plus, ou lorsque la règle des points d'écart est invoquée. L'arbitre a l'autorité pour interrompre une rencontre à tout moment en raison de l'obscurité, de la pluie, d'un incendie, de la panique ou de toute autre cause qui met les spectateurs ou les joueurs en danger.

1.2.1 Regulation game

A regulation game consists of seven completed innings, except as follows

[...]

- c) *A game called by the Umpire will be regulation game if five or more complete innings have been played, or if the team second at bat has scored more runs than the other team has scored in five or more innings or if the run ahead rule is invoked. The Umpire is empowered to call a game at any time because of darkness, rain, fire, panic or other cause, which puts the patrons or team members in physical danger.*

3.6.7 Suspension du jeu

- a) Un arbitre peut suspendre le jeu quand, selon son jugement, les conditions justifient une telle mesure.
- b) Le jeu doit être suspendu à chaque fois que l'arbitre de plaque quitte sa position pour nettoyer la plaque de but, ou pour remplir d'autres fonctions non directement liées aux appels des jeux.
- c) L'arbitre doit suspendre le jeu à chaque fois qu'un batteur, ou qu'un lanceur, sort de sa position pour une raison légitime.
- d) Un arbitre ne doit pas annoncer "TIME", après que le lanceur a commencé son élan.
- e) Un arbitre ne doit pas annoncer "TIME", alors qu'une action de jeu est en cours.
- f) En cas de blessure, "TIME" ne doit pas être annoncé tant que toutes les actions de jeux en cours ne sont pas terminées, ou que les coureurs ne sont pas en contact avec leur base, sauf si l'arbitre estime que la blessure est grave (ce qui peut mettre le joueur en danger).

Annexe 2 – Rappel règles (articles in-extenso)

- g) Les arbitres ne doivent pas suspendre le jeu à la demande des joueurs, des coachs ou des managers, tant que toutes les actions de jeux exécutées par l'une ou l'autre des équipes ne sont pas encore terminées.

Conséquences

Règle 3.6.7	Suspension de jeu Time annoncé pour blessure pouvant mettre un joueur en danger
Conséquence	Dans le cas de blessure, quand Time est appelé, la balle est morte et le ou les coureurs peut ou peuvent se voir attribuer une ou des bases qu'ils auraient atteintes, selon le jugement de l'arbitre, si la blessure n'avait pas eu lieu.

3.6.7 Suspension of play

- a) *An Umpire will suspend play when, in their judgment, conditions justify such action.*
- b) *Play will be suspended when the plate Umpire leaves their position to brush the plate or to perform other duties not directly connected with the calling of plays.*
- c) *The Umpire will suspend play whenever a batter or pitcher steps out of position for a legitimate reason.*
- d) *An Umpire will not call "TIME" after the pitcher has started the windup.*
- e) *An Umpire will not call "TIME" while any play is in progress.*
- f) *In case of injury, except in the Umpires' judgment with a serious injury (which may put the player in danger), "TIME" will not be called until all plays in progress have been completed or runners have been held at their base.*
- g) *Umpires will not suspend play at the request of players, coaches or managers until all action in progress by both teams has been completed.*

Effect

Rule 3.6.7	Suspension of Play Time called due to a serious injury putting a player in danger.
Effect	In the case of injury, when time is called, the ball is dead, and runner(s) may be awarded a base or bases that they would have made, in the Umpire's judgment, had the injury not occurred.

Règles : Validation d'une rencontre suspendue

1.2.1 Rencontre réglementaire

Une rencontre réglementaire se compose de sept manches, à l'exception des cas suivants :

[...]

- c) Une rencontre interrompue par l'arbitre doit être déclarée réglementaire si cinq manches complètes ou plus ont été jouées, ou si l'équipe recevante a marqué plus de points que l'équipe adverse en cinq manches ou plus, ou lorsque la règle des points d'écart est invoquée. L'arbitre a l'autorité pour interrompre une rencontre à tout moment en raison de l'obscurité, de la pluie, d'un incendie, de la panique ou de toute autre cause qui met les spectateurs ou les joueurs en danger.
- d) Une rencontre nulle réglementaire doit être déclarée lorsque le score est à égalité quand le jeu est interrompu à la fin de cinq manches complètes ou plus, ou si l'équipe recevante a marqué le même nombre de points que l'équipe visiteuse au cours de la manche incomplète.
- e) [...]
- f) Une rencontre non considérée comme réglementaire ou une rencontre nulle réglementaire doit être rejouée depuis le début. La feuille d'alignement initiale pouvant être modifiée lorsque la rencontre est rejouée.

1.2.1 Regulation game

Annexe 2 – Rappel règles (articles in-extenso)

A regulation game consists of seven completed innings, except as follows

[...]

- c) A game called by the Umpire will be regulation game if five or more complete innings have been played, or if the team second at bat has scored more runs than the other team has scored in five or more innings or if the run ahead rule is invoked. The Umpire is empowered to call a game at any time because of darkness, rain, fire, panic or other cause, which puts the patrons or team members in physical danger.*
- d) A regulation tied game will be declared if the score is equal when the game is ended at the end of five or more completed innings, or if the home team has equaled the score of the visiting team in the incomplete inning.*
- e) [...]*
- f) A game that is not considered a regulation game or is a regulation tied game will be replayed from the start of the game. The original line-up maybe changed when the game is replayed..*

1.2.7 Équipe gagnante de la rencontre.

L'équipe gagnante d'une rencontre est celle qui compte le plus de points dans une rencontre réglementaire.

- a) Le résultat d'une rencontre réglementaire interrompue est le résultat inscrit à la fin de la dernière manche complète, à moins que l'équipe recevante ait marqué plus de points que l'équipe visiteuse dans la manche incomplète. Dans ce cas, le résultat est celui qui a été inscrit au cours de la manche incomplète.

[...]

1.2.7 Winner of the game

The winner of the game is the team that scores more runs than the other team scores in a regulation game.

- a) *The score of a called regulation game is the score at the end of the last complete inning unless the home team scores more runs than the visiting team in the bottom half of the incomplete inning. In this case, the score is that of the incomplete inning.*

[...]